

Zeitschrift:	La Croix-Rouge suisse : revue mensuelle des Samaritains suisses : soins des malades et hygiène populaire
Herausgeber:	Comité central de la Croix-Rouge
Band:	24 (1916)
Heft:	2
Rubrik:	Extraits du rapport de la Direction de la Croix-Rouge

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LA CROIX-ROUGE SUISSE

Revue mensuelle des Samaritains suisses,
Soins des malades et hygiène populaire.

Sommaire

	Page		Page
Extraits du rapport de la Direction de la Croix-Rouge (1914)	13	Nouvelles de l'activité des sociétés: Sœur Ida Scheidegger †; Alliance suisse des gardes-malades, section de Neuchâtel . .	24
Pauvres blessés!	21		

Extraits du rapport de la Direction*) de la Croix-Rouge (1914)

Généralités. L'exercice de 1914 a été d'une importance extraordinaire pour la Croix-Rouge suisse. Les sept premiers mois n'ont, il est vrai, rien présenté d'insolite. Il en a été autrement, en revanche, des cinq derniers; la tourmente qui s'est abattue sur le monde, et dont les effets se font sentir jusque dans notre petit pays bien qu'il soit demeuré étranger à cette guerre effroyable, a en effet nécessité la mise sur pied générale de l'armée suisse et, avec elle, la mobilisation de la Croix-Rouge. Et c'est ainsi que, pour la première fois depuis qu'elle existe, notre Société s'est vue mise en face de sa tâche primordiale, qui est de seconder le service sanitaire de l'armée.

Il est évidemment impossible, à un moment où une bonne partie de l'armée est encore sous les drapeaux et où l'organisation de paix de la Croix-Rouge est remplacée par celle de guerre, de fournir un rapport définitif sur ce que la Société a fait dans cette période, grave entre

toutes, qui s'est ouverte pour la patrie suisse au commencement d'août 1914. C'est chose qui ne pourra avoir lieu qu'une fois la paix revenue. On peut cependant constater maintenant déjà — et avec satisfaction — que d'une manière générale la Croix-Rouge suisse a accompli sa tâche difficile d'une façon qui a trouvé l'approbation non seulement de l'armée, mais aussi de la population. Il est clair que tout ne s'est point passé sans critiques plus ou moins justifiées ou sans reproches et récriminations, ceux-ci heureusement non fondés pour la plupart. Mais il n'y a certes rien d'étonnant à cela, pour une première mobilisation, et notre Société n'a fait que partager à cet égard aussi le sort de l'armée elle-même, ce qui peut nous consoler! Quoi qu'il en soit, il sera tenu compte des critiques fondées et s'inspirant du sincère désir d'améliorer notre service. Il faut dire, d'ailleurs, qu'à bien des points de vue les expériences faites ou à faire

*) Ce rapport n'est sorti de presse que les derniers jours de décembre 1915, de sorte que nous n'avons pas pu en donner un extrait jusqu'ici.

(Réd.)

encore pendant cette occupation des frontières sont précieuses et — il y a du moins tout lieu de l'espérer — seront de même fructueuses pour le développement ultérieur de l'institution ainsi que pour ce qui touche à ses rapports avec l'armée. Mais si l'on considère que la guerre a surpris notre Société en pleine transformation et réorganisation, on ne saurait, sans injustice, faire autrement que reconnaître qu'elle s'est acquittée honorablement d'une tâche que les circonstances rendaient particulièrement difficile.

Sans vouloir empiéter sur un rapport ultérieur — qui sera plus détaillé que celui-ci — nous croyons utile de toucher brièvement maintenant déjà quelques points de l'œuvre accomplie par la Croix-Rouge suisse depuis le mois d'août 1914.

La *collecte* commencée dès le début de la mobilisation de l'armée revêtait d'autant plus d'importance qu'elle devait fournir à la Société les ressources nécessaires pour déployer son activité. Elle était d'ailleurs quasiment indispensable, car vu la situation du marché de l'argent il était impossible, pour les premiers temps du moins, de recourir à la fortune de la Société; et, d'autre part, on ne pouvait évidemment compter sur le supplément de subvention promis par la Confédération. Le 2 août, c'est-à-dire la veille du premier jour de mobilisation, la Direction de la Croix-Rouge approuvait les mesures proposées par le secrétariat central relativement à la collecte. Celle-ci ne pouvait pas être restreinte aux espèces; elle devait au contraire porter également sur des dons en nature, de tout genre. En dépit de l'incertitude des temps, le résultat obtenu fut des plus réjouissants. Outre de grandes quantités d'objets d'habillement et autres, la collecte avait en effet produit, au 6 janvier 1915, une somme de fr. 948,482.97, c'est-à-dire bien plus que ne s'y attendaient ceux-là mêmes auxquels

on aurait peut-être pu reprocher un optimisme excessif. Avec l'introduction de cette collecte, la Direction de la Croix-Rouge avait achevé sa tâche officielle et ses attributions passaient désormais, conformément aux statuts, au médecin en chef de la Croix-Rouge désigné par l'autorité militaire, c'est-à-dire à M. le colonel Bohny, qui le 3 août prenait en mains la direction de la Société et s'installait au secrétariat central, à Berne.

Comme personne, au début de la mise sur pied de l'armée, ne pouvait dire si le rôle de nos soldats se bornerait à assurer l'intégrité des frontières ou si, au contraire, ils ne seraient pas entraînés dans la mêlée, la mobilisation de la Croix-Rouge porta sur toutes les subdivisions de celle-ci. C'est ainsi que les *colonnes* furent appelées avec les lazarets de campagne auxquels elles sont attribuées et au service desquels elles participèrent effectivement pendant plusieurs semaines. De leur côté, les *détachements de sœurs hospitalières* étaient mis de piquet et quatre d'entre eux étaient commandés pour une semaine afin d'établir un hôpital territorial à Glaris. D'autre part, un grand nombre de personnes offrent leurs services en qualité d'*infirmiers* ou *infirmières auxiliaires*; en peu de temps, les listes d'inscription se couvrirent de plus de six mille noms. Si réjouissante qu'ait été la manifestation de tant de bonnes volontés, les expériences faites n'en montrent pas moins clairement que sans un tri rationnel et bien préparé de ces auxiliaires leur emploi se heurte aux plus grosses difficultés.

Vu la tournure prise par la guerre, la tâche de la Croix-Rouge se simplifia dans une certaine mesure au bout de quelques semaines, en même temps qu'elle se précisait. Il apparut de plus en plus que l'assistance proprement dite des malades et des blessés devait céder le pas à une

œuvre qui, pour être moins brillante d'extérieur, n'en était que plus utile au fond : pourvoir de sous-vêtements et autres effets d'habillement les soldats indigents de notre armée. Cette œuvre d'hygiène bien entendue devint particulièrement importante à l'entrée de la saison froide. Comme les dons en nature recueillis au moyen de la collecte ne suffisaient pas, on fit confectionner — contre paiement — de grandes quantités de linge. Cela fut particulièrement l'affaire des sections ainsi que des sociétés d'utilité publique de dames qui leur sont affiliées. Le travail, qui eut lieu à domicile, fut un gagne-pain bienvenu, malgré la modicité de la rétribution, pour beaucoup de femmes dans ces temps où le renchérissement des choses les plus nécessaires à la vie se fait si durement sentir. Le nombre considérable de demandes de pareil travail qui nous ont été adressées montre combien la Société avait eu la main heureuse en choisissant ce mode de faire ; aussi est-ce avec une grande joie que nous eussions fait droit à toutes ces demandes, mais cela n'était malheureusement pas possible. — La répartition des dons aux soldats nécessiteux n'a pas laissé de présenter de réelles difficultés, surtout dans les commencements. La Croix-Rouge s'est vu faire à ce sujet bien des critiques, dont beaucoup cependant étaient injustifiées quand encore elles ne témoignaient pas d'une légèreté doublée de suffisance. Ce n'est que peu à peu que les commandants de troupe, d'un côté, et le public, de l'autre, purent être amenés à agir de concert avec nous. Certes, ce n'était pas une petite affaire que de prévenir les difficultés qui menaçaient à chaque instant d'entraver l'œuvre ; mais le succès a fini par venir et l'on peut dire que, maintenant, les choses marchent bien d'une façon générale.

Outre la distribution de linge aux soldats nécessiteux, la Croix-Rouge a fait égale-

ment de grandes dépenses pour procurer à l'armée des moyens de transports destinés au service sanitaire de montagne et pour l'équipement des infirmeries militaires, dépôts de malades et autres établissements de ce genre qui se sont créés dans divers endroits au fur et à mesure des besoins.

Toutes ces tâches, qui devaient s'accomplir en quelque sorte simultanément, surtout au début, ont obligé d'augmenter le personnel du bureau de notre médecin en chef. En dehors des employés salariés, nous occupâmes journallement, les premières semaines, de très nombreux auxiliaires, dames et messieurs, qui nous avaient offert spontanément leurs services. Nous leur exprimons ici nos plus vifs remerciements de leur collaboration dévouée et efficace.

Pas n'est besoin, sans doute, de dire que les œuvres de paix de la Croix-Rouge, notamment celle des cours, se sont fortement ressenties des travaux résultant de la mobilisation, et cela pendant de longs mois. Ce n'est guère que vers la fin de l'année que le bureau du médecin en chef a pu se consacrer à nouveau dans la mesure accoutumée à cette branche importante du service.

Direction et Comité central. Il n'est pas survenu de changements, pendant l'exercice, dans la composition de ces deux organes. Les nominations que l'assemblée des délégués avait à faire à teneur des statuts ont toutes abouti à la réélection des personnes en charge. Pour fin 1914, cependant, M. le conseiller national Wyss, à Berne, a donné sa démission de la Direction, pour raisons de santé ; il y avait appartenu pendant sept ans, rendant les plus précieux services. Son remplacement n'a pas encore eu lieu jusqu'ici.

La Direction et le Comité central ont eu cinq séances jusqu'à la mobilisation de l'armée. Parmi les affaires traitées, il con-

vient de citer particulièrement les nouvelles prescriptions concernant les colonnes de la Croix-Rouge, prescriptions qui régleront pour ces prochaines années la marche de ladite institution et son développement selon les besoins de l'armée, et auxquelles le Département militaire fédéral a donné sa sanction.

L'assemblée des délégués s'est réunie en séance extraordinaire le 22 mars et en séance ordinaire le 12 juillet, à Berne. La séance extraordinaire a été consacrée exclusivement à la délibération des nouveaux statuts. L'assemblée comptait 169 ayants droit de voter; après une vive discussion, on aboutit à une entente sur tous les points du projet. Celui-ci a ensuite été retenu par la Direction au point de vue rédactionnel, puis soumis — comme objet principal — à l'assemblée ordinaire des délégués, qui eut lieu dans la salle des congrès de l'Exposition nationale, à Berne, et comptait 129 délégués, représentant 31 sections et 36 membres corporatifs. Les nouveaux statuts ont été adoptés à l'unanimité. Puis, après avoir procédé aux nominations prescrites, l'assemblée entendit une très intéressante causerie de M. Maurice Dunant, de Genève, sur: «Les origines de la Croix-Rouge». Enfin, la séance levée, les participants visitèrent l'Exposition. — En ce qui concerne l'exercice de 1914, ont été désignées comme vérificatrices des comptes les sections de Berne-Mittelland et Lucerne-ville. La prochaine assemblée des délégués aura lieu à Baden, sur l'invitation de la section de cette ville.

L'adoption des nouveaux statuts par l'assemblée des délégués sera, avec la sanction du Conseil fédéral qui y fit suite au mois d'août, un fait saillant dans l'histoire de la Croix-Rouge suisse, car — nous en avons la ferme conviction — elle ouvre l'ère de nouveaux développements et d'une prospérité plus grande pour la Société.

Nombre des membres. La section de Porrentruy, qui s'était dissoute en 1913, s'est reconstituée pendant l'exercice. A Genève, les deux sociétés distinctes des « Dames de la Croix-Rouge » et des « Messieurs de la Croix-Rouge » ont fusionné en une section genevoise de la Croix-Rouge, la « Société des samaritains de Genève » continuant en revanche de former une section à part. Dans le canton de Zurich, la section de Wädenswil a cessé d'exister pour soi et elle s'est réunie à la Société des samaritains de Horgen et environs pour former une nouvelle « Section de la Croix-Rouge du district de Horgen ». Les efforts tendant à la constitution d'une nouvelle section sur la rive droite du lac de Zurich sont demeurés sans résultats pour le moment. — A la fin de 1914, les sections de la Croix-Rouge atteignaient le nombre de 50, avec un total de 36,323 membres (35,557 l'année précédente).

Institutions auxiliaires. La mobilisation de guerre a rendu particulièrement animées et fructueuses les relations entre la Croix-Rouge, d'un côté, et l'Alliance suisse des samaritains, la Société d'utilité publique des femmes suisses et la Société militaire sanitaire, de l'autre. Ces groupements auxiliaires ont concouru d'une façon très efficace à notre collecte. Les samaritains, notamment, nous ont rendu à cet égard de signalés services; sur l'initiative de leur Comité central, ce sont eux qui ont organisé et effectué la collecte en maints endroits où la Croix-Rouge n'aurait pu le faire. Les Femmes suisses nous ont, elles aussi, été d'un précieux secours, car non seulement elles ont assumé la direction et le contrôle des travaux de tricotage et de couture, mais encore les sections de la Société ont fourni une quantité de dons.

La Croix-Rouge a versé à titre de subvention fr. 1600 à l'Alliance des samari-

tains et fr. 500 à chacun des deux autres groupements susmentionnés.

Secourisme. Il n'y a eu en 1914 que 18 exercices de campagne, soit 22 de moins que l'année précédente. Cette diminution est due à ce que la mise sur pied de l'armée a entièrement paralysé l'activité des sections de samaritains dans la seconde moitié de l'année. Et c'est aussi pourquoi il n'a été payé pour pareils exercices que fr. 600, au lieu de fr. 1000 en 1913.

La mobilisation de guerre a fait diminuer également le nombre des cours. C'est que, outre de nombreux membres, les médecins indispensables étaient au service militaire. De surcroît, par suite de l'énorme besogne qui lui incombaît, le bureau du médecin en chef de la Croix-Rouge (secrétariat central) a dû suspendre tout envoi de matériel pour les cours et tout subventionnement pendant les mois d'août à novembre. Les *subventions* versées font ainsi un chiffre notamment moindre que de coutume, elles ont été de : fr. 1940 pour 86 cours de samaritains (fr. 2920 en 1913); fr. 780 pour 34 cours de soins aux malades (fr. 960 en 1913); fr. 600 pour 18 exercices de campagne (fr. 1000 en 1913).

En fait de *matériel d'instruction*, il a été prêté: 47 fois des squelettes (99 fois en 1913); 3 fois des mannequins démontables (1 fois en 1913); 69 fois des tableaux Bernhard et Düms (140 fois en 1913); 47 fois des caisses de pansement (58 fois en 1913); 5 fois des brancards (9 fois en 1913); 11 fois des caisses de literie (35 fois en 1913); ce qui fait un total de 185 expéditions (343 en 1913).

En outre, il a été dépensé pour magasinage, achats de matériel, réparations et expéditions une somme de fr. 2523.73, soit près de fr. 400 de moins que l'année d'avant.

Parmi les perturbations amenées par la guerre en ce qui concerne le secourisme, il faut mentionner le fait que pendant

plus de six mois il a été impossible de recevoir des Manuels sanitaires de la Confédération, le stock s'en étant trouvé épuisé subitement. La Croix-Rouge estime devoir dire ici qu'elle n'est pour rien dans ce nouvel inconvenient; elle avait en effet attiré l'attention des organes compétents, en temps utile mais sans succès, sur la nécessité de faire un nouveau tirage. Par suite de la circonstance susmentionnée, il n'a pu être délivré que 1852 manuels à des sociétés en 1914; ils ont entraîné pour la Croix-Rouge, qui les cède avec une réduction du 20 % sur le prix de revient, un déficit de fr. 118.50.

Il a été vendu en tout 79,309 cartouches de pansement et pansements digitaux, savoir: 42,959 grandes cartouches et 36,350 petites. Le déficit résultant pour la Croix-Rouge de ce que ce matériel est cédé au-dessous du prix coûtant, s'est monté à fr. 1376.59.

Organes de publicité de la Société. Il n'est pas survenu de changements, pendant l'exercice, en ce qui concerne la publication de nos trois revues (*«Das Rote Kreuz»*, *«La Croix-Rouge»* et les *«Blätter für Krankenpflege»*). Le produit, en revanche, accuse une diminution du fait du relèvement des tarifs des imprimeurs, d'une part, ainsi que du moindre accroissement du nombre des abonnés résultant de ce que les nombreux cours prévus pour la seconde moitié de l'année n'ont pas eu lieu, d'autre part. Il y a même un solde passif relativement à *Das Rote Kreuz*, et si la chose devait se répéter en 1915, il faudrait voir s'il ne conviendrait pas d'augmenter l'abonnement, quant à cette revue.

Fondation «Etablissements hospitaliers de la Croix-Rouge (Lindenholz)», à Berne. Nous extrayons ce qui suit du 7^e rapport annuel publié concernant cette institution :

Vers la fin de l'année, M. le Dr Sahli s'est vu obligé de résigner entièrement sa charge de directeur de la fondation, d'abord à cause de son état de santé, qui lui rendait toujours plus difficile l'exercice de ces absorbantes fonctions, et ensuite à cause du gros surcroît de travail causé au Secrétariat de la Croix-Rouge par la mobilisation de guerre.

C'est avec un grand et vif regret que les organes de l'institution ont pris acte de cette démission, sur laquelle il fut impossible de faire revenir M. le Dr Sahli.

Jusqu'à nouvel ordre, et sans préjudice du règlement définitif de l'affaire, la direction sera assumée entièrement par le directeur suppléant, M. le Dr C. Ischer.

Il y a eu *agrandissement de la surface bâtie* en ce sens que la fondation a loué la propriété Bertsch, sise aux abords immédiats de l'établissement et qui avait passé aux Chemins de fer fédéraux par expropriation à l'occasion de l'extension de leurs lignes.

L'hôpital privé du Lindenhof accuse pour 1914 les chiffres suivants: Nombre total des malades, 1380 (1291 en 1913), représentant 24,325 journées de traitement (23,354 en 1913), dont 10,787 pour les malades du sexe masculin et les 13,538 autres pour les dames (y compris 37 accouchées).

Ecole de garde-malades. Les finances de cette partie importante de l'institution ont subi pendant l'exercice un changement en ce sens que la subvention fédérale, qui était depuis de longues années de fr. 4000 pour les divers établissements, a été réduite à fr. 3640. Celle de la Croix-Rouge, en revanche, est demeurée la même, soit de fr. 6000. Ces deux subventions forment, en tant que ressources régulières, la base financière même de l'Ecole. Il faut dire cependant qu'elles ne suffisent pas, avec les recettes courantes, à couvrir les frais.

Le déficit de 1914 a été de fr. 4355.21; comme antérieurement, il a pu être couvert au moyen du bénéfice réalisé par l'hôpital privé. — En 1914, l'Ecole de garde-malades a admis aux cours XXX et XXXI 37 élèves, dont 32 internes et les 5 autres externes. Cinq de ces nouvelles élèves, à savoir quatre internes et une externe, sont ressorties pendant le semestre d'essai.

Vingt-cinq élèves ont passé avec succès l'examen, en deux fois. Vingt-deux sœurs des cours XXIV et XXV qui avaient terminé leurs trois années, et une du XXIII^e cours, qui avait dû interrompre l'apprentissage pour cause de maladie, ont obtenu le diplôme. Depuis son ouverture, l'établissement a ainsi diplômé 211 sœurs au total.

Les demandes d'admission sont toujours nombreuses, ce qui permet de faire un choix sévère.

Il est survenu quelque changement en ce qui concerne les stations d'hôpital. Nous avons en effet assumé le service de deux nouveaux hôpitaux: l'hôpital de district de Brougg et l'hôpital d'arrondissement de Samaden. D'autre part, le nombre de nos sœurs à l'hôpital bourgeois de Bâle a été réduit temporairement et l'hôpital «Empereur Frédéric-Guillaume», à San Remo, n'a pas été desservi pendant l'hiver 1914-1915.

Les 109 sœurs bernoises de la Croix-Rouge étaient réparties ainsi qu'il suit entre les diverses stations pendant l'exercice :

Hôpital privé du Lindenhof	43 sœurs
(dont 15 internes et 2 externes	
se trouvaient encore dans le	
temps d'essai)	
Hôpital de l'Ile, à Berne	9 »
Clinique privée Feldegg, à Berne	6 »
Hôpital cantonal de Thurgovie,	
à Münsterlingen	5 »

Hôpital bourgeois de Bâle . . .	24 sœurs
Hôpital du district de Brougg	4 »
Hôpital du district de Nieder-	
bipp	4 »
Hôpital d'arrondissement de Sa-	
maden	12 »
Hôpital « Empereur Frédéric-	
Guillaume », à San Remo . . .	2 »

A la fin de l'année, la *Caisse de maladie et de retraite* comptait 117 membres, dont 35 avec assurance entière et les 82 autres avec demi-assurance. Ses recettes se sont élevées à fr. 25,558.95, dont fr. 3087 provenant des cotisations des assurés, fr. 5833 des intérêts du fonds d'assurance, fr. 4484 des subventions statutaires, fr. 11,994.95 de dons; les recettes diverses ont fait une somme de fr. 160. Les dépenses ont été de fr. 5169.70 seulement, de sorte qu'il y a eu un boni d'exercice de fr. 20,389.25, qui a porté la fortune de la caisse à fr. 144,375.20.

Le *Home des sœurs de la Croix-Rouge*, qui forme une subdivision autonome de la Fondation, s'est fortement ressenti de la guerre dans la seconde moitié de 1914. La demande de personnel a en effet été extrêmement faible depuis le mois d'août jusqu'à la fin de l'année.

Commission des transports. Les nouvelles prescriptions concernant les *colonnes de la Croix-Rouge* établies pendant l'année par la Direction de la Société et approuvées par le Département militaire fédéral, présentent une importance particulière pour ledit service du fait qu'elles fixent exactement les attributions de la Croix-Rouge, d'une part, et de ses sections, d'autre part, dans la création et l'entretien des colonnes. L'arrêté fédéral portant que la Confédération fournit l'équipement personnel des hommes du service en question n'a cependant pas pu être appliqué par suite de la mobilisation de guerre et des lourdes charges qu'elle a imposées à la Confédération.

Le stock de vieux uniformes qui devait servir à habiller les hommes des colonnes s'est trouvé épuisé en peu de temps pour les besoins de l'armée et on ne saurait compter qu'il soit reconstitué de sitôt et suffisamment pour que nous puissions le mettre à contribution. C'est également à cause de la mise sur pied de l'armée qu'il n'y a pas eu de cours central en 1914. A ces deux points de vue, donc, la mobilisation a constitué une entrave pour l'institution. A d'autres, en revanche, elle a donné à son œuvre une impulsion nouvelle. C'est ainsi qu'il s'est créé une nouvelle colonne en Thurgovie et une autre à Bâle, en même temps que la colonne d'Argovie, qui avait cessé de travailler depuis assez longtemps, a repris son activité. Partout, en outre, les adhésions se sont faites nombreuses, si bien qu'en certains endroits le maximum prévu pour le nombre des membres a même été dépassé de beaucoup. Enfin, les exercices, qui s'étaient effectués de la façon ordinaire pendant la première moitié de l'année, purent dans la seconde moitié être remplacés par le service à l'armée, les colonnes ayant été attribuées aux divers lazarets et fait le service de guerre comme les autres formations militaires. Les colonnes ont, en cela, donné ce que l'on attendait d'elles; elles ont fait preuve, particulièrement, d'une grande habileté dans la confection du matériel improvisé. De nombreux hommes ont, d'autre part, été commandés au cours d'essai des automobiles du service sanitaire, à Soleure, ainsi que dans divers dépôts de malades, où ils ont servi pendant un temps relativement long.

Ce service de guerre de nos colonnes a mis plus que jamais au premier plan la question de leur équipement et habillement et a permis de faire les observations les plus encourageantes et importantes à la fois. On a constaté indubitablement,

par exemple, qu'il est tout à fait nécessaire de pourvoir les hommes d'un habit de travail, si simple fût-il, car l'uniforme souffre passablement du service. C'est là une question qui ne pourra cependant être réglée que conjointement avec celle du rééquipement des colonnes, laquelle exige de nouvelles études par suite de l'introduction de l'uniforme gris-vert pour l'armée. Tous nos hommes ont touché l'ancien sabre du génie, mis à notre disposition par l'Intendance du matériel de guerre. En outre, les pattes de col en fil ont été remplacées par des pattes en celluloïde. La nouvelle casquette, semblable à celle des cyclistes militaires, s'est révélée pratique; elle tient bien, notamment. — Abstraction faite de ces questions d'habillement et d'équipement, le service actif de nos colonnes en a soulevé une quantité d'autres qui nécessiteront un examen approfondi.

La participation des colonnes de la Croix-Rouge à la mobilisation générale a eu aussi cela de bon — et nous espérons que ce résultat demeurera acquis — de les faire considérer comme troupes régulières par l'armée et la population. Cette conception de leur travail s'est manifestée notamment dans l'exemption de la taxe militaire accordée à ceux des hommes des colonnes qui avaient fait du service pendant l'année 1914 et dont ont bénéficié — après apla-

nissement de quelques difficultés soulevées par l'une ou l'autre commune — tous ceux qui ont été appelés. Les familles d'hommes qui ont dû recourir à l'assistance prévue en faveur de celles dont le chef était sous les drapeaux ont, après quelque hésitation il est vrai, obtenu une aide satisfaisante. Enfin, les hommes tombés malades ou victimes d'accidents ont été au bénéfice de l'assurance militaire au même titre que les hommes des corps de troupe proprement dits.

La Collecte de la Croix-Rouge fera l'objet d'un rapport spécial.

Les **comptes** donnent pour l'exercice 1914, aux recettes . . . fr. 153,825.86
aux dépenses . . . » 136,584.97
et soldent donc par un
boni d'exercice de . . . fr. 17,240.89

Le compte capital se présente comme suit:

Valeurs en portefeuille . . .	fr. 124,574.35
Capital en dépôt . . .	» 159,238.74
Avance faite à la « fondation du Lindenhof »	» 80,000.---
Divers et solde en caisse	474.75
	fr. 364,287.84

dont à défaillir fr. 50,000. — placés au fonds de réserve pour matériel d'hôpital, soit une **fortune nette** de fr. **314,287.84** au 31 décembre 1914.

